



SECTION

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)



SARTHE

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE DES
FINANCES PUBLIQUES**

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 16 janvier 2017

Ouverture de la séance à 9h30.

- Lecture de la déclaration liminaire de **F.O. - DGFIP** Sarthe annexée au CR.

En préambule aux débats, le DDFIP rappelle ses vœux : « *avancer c'est s'adapter* ». C'est ainsi que par exemple, le pôle enregistrement deviendrait un service départemental de l'enregistrement avec une autonomie comptable dans les locaux actuels. Affaire à suivre (Mars 2017).

Par ailleurs, le DDFIP annonce qu'il n'y aura aucune suppression de trésorerie au 01/01/2018 sauf l'OPH. N'est ce qu'un temps de répit limité lié aux élections ?

Sur La Ferté Bernard, le projet de maison de l'État est établi, au moyen de plusieurs financements dont celui de l'Éducation Nationale. L'implantation de ce site se déroulera sur l'ensemble de l'année et les membres du CHSCT y seront associés en particulier par différentes visites.

Un architecte a été désigné pour suivre l'étude ergonomique prévue sur le site de Montval-sur-Loir. Les membres du CHSCT seront invités à un GT.

1. Validation des PV du CHSCT des 23/09/ et 29/11/2016

2 Présentation de la fiche d'impact sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous (AP/RDV) (Cf déclaration liminaire pour notre position)

La mise en place de l'accueil personnalisé sur rendez-vous est fixé au **01/02/2017**.

Après présentation du projet, il s'avère que sa mise en place nécessite encore des réglages tant en ouverture de box de réception et des questions posées qu'en matière d'organisation même du service (contre-appel avant réception).

Les services impactés par l'AP/RDV : SIP et CDIF du Mans.

Malgré les recommandations du Médecin de Prévention, 3 postes aveugles seront en service (hors réglementation du code du Travail).

« *Grâce* » à ce service, le président espère une baisse de fréquentation de l'accueil physique. Cette affirmation tend à valider notre analyse (**Cf liminaire**) qui consiste à amener l'utilisateur à correspondre plutôt qu'à se déplacer, et par voie de conséquence à mieux supprimer des postes et des agents.

Beaucoup d'incertitudes restent en suspens dont le protocole entre les services concernés par le projet et la mauvaise implantation des 2 PC mis en libre service au public, alors que pour la campagne IR tout devra être résolu.

3. Information sur le suivi de l'installation des agents et des aménagements éventuels suite aux transferts d'emplois liés aux fermetures des trésoreries de St Paterne, Le Grand Lucé et Loué

Les trésoreries accueillantes (Conlie, Fresnay, St Calais) devront adapter leurs locaux en fonction des arrivées : travaux et modification de cloisons, réimplantation des services. Lors des débats, il a été réaffirmé la problématique des espaces plus que limités pour ce genre de réorganisation des services.

4. Examen des accidents de travail : un seul accident de trajet a été évoqué.

5. Examen du registre SST

Rappel : le registre SST ne doit pas être un recueil lié à des problèmes de matériel ou d'équipement.

Travaux (par l'administration) prévus en 2017 :

a) Chauffage :

- Mamers : remplacement de 156 radiateurs
- Nicot : remplacement chaudière
- La Flèche : remplacement chauffage (3 voies)

b) Sécurité : désenfumage parking sous-sol du CDFP Le Mans (41 000 €)

c) Ergonomie : les trésoreries touchées par les restructurations ont été équipées de doubles écrans identiques.

Autres observations : les nouveaux claviers mis à disposition par l'administration présentent de graves inconvénients (touches ternes, lumière qui se reflète) : le marché national devra se pencher sur la question.

6. Examens des fiches de signalement

Trésorerie de Mamers : une demande auprès du procureur devra être déposée à l'encontre d'un multi-récidiviste.

7. Examen des refus motivés éventuels des propositions d'aménagement de postes : RAS

8 Bilan DUERP/PAP 2015/2016

- Pour l'accès PMR de l'entrée de la DDFIP, un 3ème devis est en attente : affaire à suivre en 2017 (sous réserve de la dérogation auprès des services de l'urbanisme liée à un problème de pente).

- Trésorerie de Montval/Loir : l'oeillette n'est toujours pas installé.

- Question à la question 8-1 Exigences du travail (n°7 dans DUERP) :

réponse de la DDFP : « *les sujets de management sont évoqués lors des dialogues de gestion avec les chefs de service. La direction générale a expérimenté en 2016, une nouvelle formule séminaire ouverte aux cadres et bâtie sur les expériences concrètes. Un cadre y a participé en 2016. Un plus grand nombre pourra s'y inscrire en 2017, année de déploiement. Pour l'allègement des tâches, des groupes de travail ont été constitués par bloc métiers.* »

Ces groupes de travail ne concernent actuellement que les SIP et ne réunissent que les chefs de services et leurs adjoints.

- Problèmes électriques au 1^{er} et 3e étage du CDFP du Mans : un diagnostic doit être établi par la société SPIE ce jour.

9.Évacuation incendie

Rappel : Les exercices d'évacuation incendie sont obligatoires sur les lieux disposant de plus de 50 personnes.

Toutefois l'ISST rappelle que si l'obligation de résultat incombe au DDFIP, les agents ont aussi un devoir de participation à tout acte de sécurité lié à leur environnement de travail.

10 - Point d'information sur la création d'un centre de contact : (Rue Pasteur)

Le cahier des charges a été élaboré par la Centrale.

Un architecte visite ce jour les locaux aux fins de rédaction d'appel d'offres des entreprises de bâtiment. Les normes acoustiques seront particulièrement étudiées.

11- Questions diverses :

Nicot : revoir les codes des différents digicodes.

Formation des membres du CHSCT : le Service Général n'a toujours pas connaissance des dates.

Budget 2017 : 30 % du budget 2016 est déjà acté. Toutefois ce budget ne tiendra pas compte des 50 nouveaux arrivants du Centre de Contact (il n'y a pas de petites économies).

Fin à 13h 15.

Vos représentants au CHSCT :

- Jean-Yves PERDRIAU	Pôle CE Le Mans	tel : 02.43.83.82.86
- Anne PUJOL	Paierie Départementale	tel : 02.43.77.18.71

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP / <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Monsieur le Président,

En cette période de vœux, nous ne pouvons nous dérober à cette coutume sans avoir répondu au préalable à ceux qui nous ont été adressés.

Aussi, si notre Directeur Général met en avant l'Etat/Nation, sa préférence au mouvement qu'à l'immobilité, en primant l'agilité sur la rigidité, il place l'organisation des services face à un nouveau paradigme managérial à l'opposé de tout ce qu'on a appris depuis l'émergence de la société de consommation, ainsi par exemple l'entreprise d'aujourd'hui doit être adaptable et plus flexible et évoluer beaucoup plus vite qu'hier.

Avec ces derniers, vos vœux sont en adéquation dès lors que vous répétez à plaisir tel un refrain « pour avancer ». Mais sommes nous seulement capables d'anticiper les ruptures de notre environnement mais aussi les conséquences de nos propres décisions et actions, premiers des sept principes managériaux complémentaires qui caractérisent ce qu'on appelle désormais l'agilité.

Le seul avis à donner dans ce CHSCT porte sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Sur ce point, nous avons l'impression d'assister à la réinvention du fil à couper le beurre ou encore de la redécouverte de l'eau tiède. Plus sérieusement, notre Syndicat ne voit pas le but du cadrage de l'accueil personnalisé sur rendez-vous, sauf peut-être à imaginer le pire... Il est évident, pour l'usager comme pour l'agent, que ce type d'accueil est beaucoup plus attractif et séduisant ; ainsi quelle que soit la structure considérée, il a toujours été pratiqué et privilégié pour les questions complexes. Les uns préfèrent évidemment ne pas suivre une file d'attente interminable, les autres exercer leurs missions sereinement et correctement. Pour **F.O. - DGFIP**, engager un sondage auprès des usagers (82 % de satisfaits sur 118 réponses sur 520 invitations envoyées soit 18,61 % des inscrits) comme des agents pour découvrir ce que le simple bon sens des personnels les a amené à mettre en place spontanément depuis des années révèle un manque de considération pour les agents et leurs représentants. Les difficultés de la mission accueil dans son ensemble sont liées à la question essentielle des moyens humains disponibles dans le réseau. L'objectif réel de ce dispositif est de décourager les usagers de venir à nos guichets pour adapter l'offre au manque de moyens. Nous serions bien sûr en totale opposition à une éventuelle disparition de l'accueil traditionnel au seul profit d'un accueil exclusif sur rendez-vous.

Pour les autres points, nous rappelons l'étude établie par le Conseil d'Orientation pour l'Emploi qui conclue que moins de 10 % des emplois sont menacés par la révolution numérique caractérisée par, la robotique, l'intelligence artificielle et les technologies liées à internet, et donc écarte le scénario qui voudrait balayer les humains sur leurs lieux de travail. Loin de ces perspectives, notre Directeur Général affirme des positions différentes par la suppression des tâches voire leur externalisation, regroupement des services, suppressions de postes et d'unités de travail.

Par ailleurs nous rappelons que le stress au travail et les troubles psychiques induits par ce dernier ont un impact humain, économique et social dont le coût peut se mesurer en milliards d'euros. Un bilan alarmant confirmé par plusieurs études, mais peu pris en compte, montre les enjeux pour notre société et plus particulièrement pour notre administration.

[Enfin nous finirons par cette citation de Sigmund Freud qui fera office de vœux « Rendre la vie supportable est le premier devoir du vivant », défi de taille pour un Etat/Nation aux allures démocratiques.](#)